



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5090091

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 12/08/2025 15H30 C:000032 I:32440
V/REF : 1022955
V/Email reçu le Mardi 12/08/2025 a 15H30

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 06184
IMMEUBLE : RUE DES ERABLES
45/55 RUE DES ERABLES
01960 SERVAS

Feillens, le 09 Septembre 2025

Référence Marché: M_230717001-1

LOCALISATION : 55 RUE DES ERABLES - SERVAS - SOUS PASS A PARTIR DU 13/08 - LGT 4001

MOTIF : INTERVENIR POUR RECHERCHE DE FUITE SOUS EVIER CUISINE + LAVABO SDB
REFECTION D'UN JOINT SILICONE EVIER
REFIXATION MEUBLE CUISINE
REPLACEMENT DE LA BONDE DE DOUCHE
ETABLIR UN QUALIGAZ
PL00001 - PL00003 - PL00004 - PL00016 - PL00056 - PL00031

Donneur d'ordre : Mme I. FREDT-LANCIOLI

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie.

=====

LE 3 SEPTEMBRE 2025 A 16H45
REMISE EN ETAT DU MEUBLE EVIER
REFECTION DU JOINT SILICONE EVIER
RECHERCHE DE FUITE SOUS EVIER
REPRISE DE LA VIDANGE (VU AVEC MME FREDT)
ETABLISSEMENT DU QUALIGAZ
PREVOIR REMPLACEMENT DE LA BONDE DE DOUCHE
RECHERCHE DE FUITE SOUS LE LAVABO : PAS DE FUITE DETECTEE
LE 8 SEPTEMBRE 2025 A 14H45
REPLACEMENT DE BONDE DE DOUCHE
REPARATION DE LA FUITE SUR LE FLEXIBLE DE ROBINET EVIER
RESERRAGE DU SIPHON DE LAVABO
CONTROLE D'ETANCHEITE

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 08/09/25 a 17H54 Mme I. FREDT-LANCIOLI

GI LGESTION Email envoyé le 27/08/25 a 15H29 Mme I. FREDT-LANCIOLI

UN TECHNICIEN EST PASSÉ CE JOUR MAIS LE LOGEMENT N'EST PAS SOUS PASS
CHANTIER ET PERSONNE A LA SEMCODA POUR REMETTRE LES CLÉS. POUVEZ-VOUS
NOUS INDIQUER QUAND LES CLÉS SERONT DISPONIBLE POUR PROGRAMMER UNE
NOUVELLE INTERVENTION ?

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PL00001-Forfait déplacement 3/09	2	46,71	46,71
1,00	PL00003-Forfait "Qualigaz Bailleur"	2	114,18	114,18
1,00	PL00004-H(s) recherche de fuite + meuble	2	41,52	41,52
1,00	PL00016-Réfection joint silicone évier	2	41,52	41,52
1,00	PL00001-Forfait déplacement 08/09	4		Pour mémoire
1,00	PL00004-H(s) réparation de fuite	4	41,52	41,52
1,00	PL00031-Rempl.bonde douche av.grille ino	4	51,90	51,90
TOTAL H.T.				337,35
T.V.A. a 10,00%				33,73
TOTAL T.T.C.En EURO				371,08

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5090091

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*



Bon de Commande

N° : 1022955 du 12/08/2025

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

55 Rue des Erables

01960 SERVAS

Référence de la Demande

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

06184-00002-00004-00001 H / Type 3 / RDC

Etage : RDC

01-EE-2224-TRA-61563100

Marché : M - 230717001-1

Délai

Date limite exécution : 27/08/2025

Observations

MUT EX PEREIRA

SOUS PASS A PARTIR DU 13/8/2025

MODIFICATION

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00001 Forfait de deplacement	1,00	46,71	46,71	4,67	51,38
PL00003 Forfait "Qualigaz Bailleur"	1,00	114,18	114,18	11,42	125,60
PL00004 Recherche de Fuite (Taux Horaire) SOUS EVIER CUISINE+ VOIR SOUS LAVABO SDB	1,00	41,52	41,52	4,15	45,67
PL00016 Réfection d'un joint silicone EVIER compris dépose, nettoyage, mise en place + REMISE EN PLACE EVIER +MEUBLE	1,00	41,52	41,52	4,15	45,67
PL00056 Interventions Diverses REFIXATION FOND MEUBLE CUISINE	1,00	20,00	20,00	2,00	22,00
PL00031 Remplacement bonde de douche avec grille inox Sortie horizontale ou verticale MANQUE BOUCHON REMPLACEMENT VOIR PHOTO	1,00	51,90	51,90	5,19	57,09
Total H.T.					315,83
Total TVA					31,58
Total TTC					347,41

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**



Bon de Commande

N° : 1022955 du 12/08/2025

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

Demande de travaux suivie par FRADET LANCIOLI Isabelle le 12/08/2025

Le Responsable
Nom et Signature

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence

Romuald RICHONNIER

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **55 Rue des Erables 01960 SERVAS**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **12/08/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1022955